

04.09.2003 - 16:30 Uhr

Banques Raiffeisen: Investir durablement avec bénéfice

St-Gall (ots) -

Les investissements durables ne doivent pas craindre la comparaison avec les placements traditionnels. Une étude actuelle contredit certaines idées largement répandues en affirmant que le principe de durabilité ne constitue pas un handicap en matière de gestion de portefeuille. Depuis leur création, les fonds de développement durable s'emploient à lutter contre l'appréciation négative d'un rendement a priori inférieur à d'autres formes de placement. Une étude, commandée par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen auprès de l'entreprise zurichoise FourA à Zurich et de l'Institut de prestations financières Zuger réfute ce préjugé. Grâce aux premiers enseignements retirés avec les fonds Futura, nous avons analysé pour la première fois le résultat des placements durables à partir de la structure du portefeuille et non des titres.

Lancée en juin 2001, la gamme des fonds Futura se présente sous la forme d'un système modulaire. Elle embrasse les domaines Actions Suisse (Futura Swiss Stock), Actions International ((Futura Global Stock), Obligations en francs suisses (Futura Swiss Franc Bond) et Obligations en monnaies étrangères (Futura Global Bond). Les modules Futura permettent ainsi la prise en compte des principales catégories de placement.

Les portefeuilles durables valent bien les autres

Auteur de la présente étude, Christoph Müller, partenaire gérant de FourA, a maintenu, lors de sa présentation, l'appréciation selon laquelle "les portefeuilles investis dans des placements durables" (fonds Futura), ne se démarquent guère, en termes de risque et de rendement, des portefeuilles traditionnels et peuvent d'ailleurs revendiquer une qualité similaire". Le portefeuille durable a réagi aux fluctuations du marché avec des écarts plus importants que son alter ego traditionnel. L'étude conclut que le principe de durabilité ne constitue pas un désavantage systématique en matière de gestion de portefeuille. Elle estime toutefois que les portefeuilles durables, au regard de leurs propriétés sur les plans du rendement et du risque, ne sont pas, par essence, "supérieurs" aux autres.

La bonne tenue du portefeuille durable est rendue possible par les performances globalement satisfaisantes des fonds durables. Durant la période sous revue, le rendement de trois des quatre fonds Futura correspondait peu ou prou à celui constaté habituellement pour les fonds. Sur des longues périodes également, il n'est pas rare de constater que des placements durables dégagent des rendements conformes au marché voire supérieurs, comme on peut le constater à la lumière du Dow Jones Sustainability Index. Christoph Müller précise cependant que ces rendements ne résultent qu'en partie du principe de durabilité et que "la compétence des gestionnaires" joue aussi un rôle.

Les premières conclusions de l'étude se fondent sur les enseignements glanés depuis le lancement des fonds Futura à l'été 2001. La période d'enquête, quant à elle, s'étend de juin 2001 à fin juin 2003.

Conclusion

Grâce à la gamme unique des fonds Futura, les investisseurs ont tout loisir de composer leur portefeuille de fonds durables selon leur stratégie personnelle. Comme en témoigne l'étude, les fonds Futura et leur arrière-plan écologique, social et éthique ne présentent pas le moindre désavantage pour les investisseurs. Bien au

contraire, par rapport aux placements traditionnels, ils leur permettent d'œuvrer en faveur de l'environnement actuel, futur et des générations à venir.

Responsabilité individuelle et durabilité

Par ses actions, chacun influe sur l'économie, la politique et, partant, l'avenir. Même constat pour les entreprises. Ancienne gérante de WWF Suisse et aujourd'hui partenaire au sein de la société Vorausdenken, Carol Franklin Engler, est convaincue que "seules les entreprises adeptes d'une gestion à développement durable survivront". Toutes les autres seront privées de leur substance et périront. Franklin plaide en faveur d'un respect égal des impératifs liés aux trois "P": people, planète, profit". Une entreprise, qui entend réussir à long horizon, se doit d'assumer sa responsabilité sociale vis-à-vis de ses partenaires et collaborateurs (people), de respecter l'environnement en exploitant les ressources naturelles avec parcimonie et de ne pas polluer (planète), tout en dégageant au moins un bénéfice raisonnable (profit).

Contact:

Franz Würth
Chef des Relations publiques Union Suisse des Banques Raiffeisen
Wassergasse 24
9001 St-Gall
Tél. : +41/71/2258484
Fax +41/71/2258650
E-mail: franz.wuerth@raiffeisen.ch
Internet: www.raiffeisen.ch/medien

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002451/100466458> abgerufen werden.